Niort, le 7 février 2024

Deux-Sèvres Nature Environnement, comme toutes les associations de protection de la nature, est très inquiète des nouvelles orientations en matière de politique agricole prises par le gouvernement français.

Les changements visant à stopper les actions en faveur de la transition écologique de notre agriculture auront des répercussions notoires dans notre département.

En effet, le département des Deux-Sèvres est un territoire rural avec 77 % de sa surface occupée par l'agriculture.

Nous sommes particulièrement inquiets de l'arrêt des dispositifs (Ecophyto) visant la limitation de l'utilisation des pesticides qui sont en grande partie responsables de l'érosion de la biodiversité, de la pollution des sols et de l'eau alors même que la qualité des eaux de notre département est déjà dans un état critique.

La majorité des molécules indésirables détectées dans les eaux provient de l'agriculture. Si la nature est capable de produire des poisons extrêmement violents (venin, insecticides…), elle est également en mesure de les dégrader et invente des stratagèmes pour épurer les eaux et assainir les sols.

L'Homme, dans sa volonté de contrôler la nature, a inventé des molécules synthétiques biocides, mais dont il est incapable de maîtriser les impacts. La nature n'est pas non plus en capacité de dégrader ces produits chimiques synthétiques.

Nous retrouvons dans les captages d'eau potable des molécules épandues il y a des dizaines d'années et, pire encore, qui se sont recombinées avec d'autres substances. **Nous ne sommes pas en mesure d'évaluer la dangerosité de ces « cocktails » sur les populations ni sur les écosystèmes.**

Le Président de la République et le Premier ministre ont affirmé pour l'utilisation des pesticides : *« Il n'y aura pas d'interdiction sans solutions »*. Cependant, **nous n'avons aucune solution pour dépolluer les sols, l'eau potable et l'eau sauvage.**

Techniquement et à grands frais (répercutés sur le consommateur), il est possible de filtrer une partie des molécules chimiques dans nos eaux de boisson, mais nous n'avons aucun moyen ni technique ni financier pour dépolluer les 436 000 ha de terres agricoles de notre département ni les 6 000 Km de cours d'eau des Deux-Sèvres.

Deux-Sèvres Nature Environnement
48 rue Rouget de Lisle - 79000 Niort - 05 49 73 37 36 - contact@dsne.org - www.dsne.org
Association loi 1901. Affiliée à France Nature Environnement. Agréée au titre de la loi de Protection de la Nature et du Code de l'Urbanisme
Association déclarée à la Préfecture de Niort le 19/02/69 et publiée au JO du 27/02/69 - SIRET 78146070400047

La semaine dernière, on a évoqué dans les médias la souveraineté alimentaire. Or, **l'agriculture intensive est inféodée aux importations d'engrais provenant de l'étranger**. L'utilisation des engrais azotés a augmenté (87 kg/ha aujourd'hui contre 57 kg/ha en 1972), faisant de la France le plus gros consommateur d'Europe : on comprend mieux pourquoi de nombreux captages d'eau potable sont inutilisables en raison d'un taux de nitrates dépassant les normes sanitaires.

Notre association, Deux-Sèvres Nature Environnement soutient tous les agriculteurs qui font le choix de changer de modèle agricole et de développer une <u>vraie souveraineté alimentaire</u>.

Ces agriculteurs s'engagent dans l'utilisation de solutions basées sur la nature. Ils favorisent les équilibres naturels pour limiter les invasions de prédateurs et les maladies. Ils veillent à la bonne santé des sols et des micro-organismes qui les composent, car **un sol en bon état retient l'eau et permet aux plantes de pousser dans de bonnes conditions sans recours à la chimie.**

L'agro-écologie est toutefois difficile à mettre en œuvre car elle nécessite une grande technicité de la part des agriculteurs et une bonne connaissance de l'agronomie. Là où la chimie peut, sans se poser de questions, anéantir les invasions des prédateurs, l'agriculteur qui veut préserver son environnement et sa santé devra faire appel à des connaissances fines des équilibres de la nature.

Les naturalistes de DSNE ont réalisé des inventaires dans 10 fermes du bocage de Gâtine engagées dans une agriculture respectueuse de l'environnement, les résultats sont impressionnants. Ils ont recensé **702 taxons de flore et 324 espèces animales**.

Cette riche biodiversité accompagne des paysans et des paysannes. **Elle permet le maintien des équilibres naturels et une meilleure production agricole avec des produits de qualité (sans pesticides).**

Ce type d'agriculture doit être encouragé, il est le seul à permettre la préservation de notre eau potable et de notre santé tout en maintenant un cadre de vie sain pour les habitants de la ruralité.

De plus, l'agroécologie est en mesure de nourrir la totalité de la population mondiale* pour peu que les pouvoirs publics en aient la volonté et ne se plient pas aux intérêts des lobbys de l'agrobusiness au détriment de la santé publique et de l'avenir de très nombreux paysans et paysannes.

* *https://www.inrae.fr/dossiers/alimentation-saine-durable/comment-nourrir-planete-2050*

Deux-Sèvres Nature Environnement
48 rue Rouget de Lisle - 79000 Niort - 05 49 73 37 36 - contact@dsne.org - www.dsne.org
Association loi 1901. Affiliée à France Nature Environnement. Agréée au titre de la loi de Protection de la Nature et du Code de l'Urbanisme
Association déclarée à la Préfecture de Niort le 19/02/69 et publiée au JO du 27/02/69 - SIRET 78146070400047